

Dr Dominique ORLIAC
Députée du Lot

Regards Citoyens
Chez Julien Rabier – Bâtiment 2
17 rue Corneille
31100 Toulouse

Cahors, le 06 juin 2017

Monsieur,

Etant en campagne électorale, je vous confirme les points suivants concernant l'IRFM :

J'ai fait parvenir une déclaration sur l'honneur sur le bon usage de l'IRFM sur laquelle peuvent être imputés mes frais de mandat en conformité avec les règles définies par le Bureau.

J'ai utilisé mon IRFM conformément à l'article 32bis du règlement de l'Assemblée Nationale.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Dominique ORLIAC